



ACELT | Audit Conseil Expertise
en Logistique et Transport

CATALOGUE DES FORMATIONS

Forts d'une riche expérience en matière de transport et de logistique, nous vous proposons des formations **adaptées à votre activité** et **applicables immédiatement**.

Nous pouvons aussi adapter ces formations à **votre entité** en tenant compte de **votre stratégie**.

Nous sommes à votre **écoute** et restons à votre disposition pour vous faire bénéficier d'un service **sur mesure**. N'hésitez pas à nous solliciter !

DROIT DU TRANSPORT



ACELT | Audit Conseil Expertise
en Logistique et Transport

Cette formation est destinée aux responsables et collaborateurs des entreprises de transport et de logistique : Direction, Encadrement, Services Support, collaborateurs (affréteurs).
Elle leur permet de connaître et de suivre les **fondamentaux du droit du transport**.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître les fondamentaux du transport
- ✓ Mesurer les enjeux financiers et légaux en matière de transport
- ✓ Identifier les bonnes pratiques

PUBLIC

Direction

Directeur des Opérations
Directeur de Site

Encadrement

Directeur d'exploitation
Responsable d'exploitation

Administration

Juriste
Contrôleur de Gestion
Gestionnaire de transport
Agent administratif

DUREE

2 Jours

LIEU

Sur le site de votre choix

GROUPES

De 6 à 8 personnes

PROGRAMME

I. Une activité encadrée

- A. Exercice de la profession
 - Inscription au registre (licence)
 - Tenue du registre des opérations
 - Prix - délais de paiement
- B. Documents de bord
 - Lettre de voiture : importance des mentions
 - Document de suivi
 - autres documents de bord
- C. Contraintes réglementaires
 - Restrictions de circulation
 - Temps de conduite et de repos
 - Cabotage
- D. Co responsabilité
 - Civile
 - Pénale

II. Les intervenants

- A. Intervenants et définitions
 - Donneur d'ordre
 - Expéditeur
 - Prestataire Logistique
 - Commissionnaire
 - Transporteur
 - Destinataire
- B. Obligations des intervenants

III. Les relations entre les intervenants

- A. Contrat de transport et autres contrats (vente, logistique...)
 - Indépendance du contrat de transport
 - Responsabilité du transporteur (LOTI / CMR)
- B. Nécessité d'un contrat écrit ?
 - Liberté dans la forme
 - contrats type (général / sous traitance)
- C. Risques d'une formalisation erronée
 - Location
 - Requalifications
- D. Paiement du prix
 - Compensation
 - Délais de paiement
 - Loi Gayssot
 - Privilèges
 - Actions judiciaires

IV. La responsabilité du transporteur

- A. Présomption de responsabilité
 - conditions (réserves)
 - conséquences
- B. Limitation de responsabilité
 - conditions
 - calcul
- C. Exonérations

DROIT DU TRANSPORT / Sous-traitance

Exemple de formation spécifique développée en co-construction avec un client avec 2 objectifs:

- assurer une formation sur les fondamentaux du droit du transport
- améliorer les relations avec les sous-traitants en vue de fiabiliser l'offre de transport.

Objectifs pour l'entreprise

- Prévenir les risques en matière de transport
- Fidéliser les transporteurs pour fiabiliser l'offre de transport
- Assurer la progression des collaborateurs

Objectifs pédagogiques

- Entretien des acquis en droit du transport
- Mesurer l'importance des relations avec les sous-traitants
- Améliorer les relations avec les transporteurs

PLAN DE LA FORMATION

I. Introduction : Les intervenants dans la chaîne du transport

- Donneur d'ordres
- Commissionnaire
- Transporteur
- Expéditeur / Prestataire Logistique
- Destinataire

B. Obligation d'information du commissionnaire

- La nécessité de conserver des preuves
- Les conséquences éventuelles d'une information erronée

C. Responsabilité du commissionnaire

- Le principe de co-responsabilité pénale
- Les ordres incompatibles avec la réglementation
- La surcharge
- Le cabotage

II. Les relations commissionnaire / donneur d'ordres

A. Le contrat-type LOTI commissionnaire

B. Devoir de conseil du commissionnaire

- Son choix des voies et moyens
- Recueillir une information complète
- Importance de la sélection du transporteur

C. Responsabilité vis-à-vis du client donneur d'ordres

- L'obligation de résultat
- La responsabilité du fait des substitués (LOTI / CMR)
- La responsabilité personnelle

D. Droits (et obligations) du transporteur

- L'usage de la compensation
- Les délais de paiement
- La loi Gayssot
- Les privilèges / le droit de rétention

III. Les relations commissionnaire / transporteur

A. Nécessité d'un contrat écrit ?

- Liberté dans la forme... mais avec précautions
- Le contrat type LOTI sous-traitance

IV. Etude de cas - travail de groupe

- Exemples de relations vécues - recherche de causes
- Jeu sur les relations clients/fournisseurs
- Apports théoriques
- Comment aborder le changement?
- Recherche de solutions : quels changements pour améliorer les relations avec les transporteurs?

Durée:
7 heures
par groupe

Public:
Directeur d'exploitation
Exploitant
Responsable SAV

3 groupes

Lieu:
Sur site

Pédagogie:
Méthode active participative
Méthode déductive
Cas pratique

LE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES



ACELT | Audit Conseil Expertise
en Logistique et Transport

Cette formation est destinée aux responsables et collaborateurs des entreprises de transport et de logistique : Direction, Encadrement, Services Support.

Elle leur permet d'avoir une **vision globale** du secteur et d'en connaître les **spécificités**.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître le secteur du transport routier
- ✓ Appréhender les contraintes techniques et réglementaires
- ✓ Limiter les risques de co-responsabilité

PUBLIC

Direction

Directeur de Site

Encadrement

Directeur d'exploitation

Responsable d'exploitation

Administration

Juriste

Contrôleur de Gestion

Gestionnaire de transport

Agent administratif

DUREE

1 Jour (7h)

LIEU

Sur le site de votre choix

GROUPES

De 6 à 8 personnes

PROGRAMME

I. Economie du secteur

A. Introduction

B. Les transporteurs sur le marché français

- Un marché concurrentiel
- Le risque de défaillance
- L'incidence du Marché Unique

C. Les intervenants du secteur : rôles et définitions

- Donneur d'ordre
- Expéditeur
- Prestataire Logistique
- Commissionnaire
- Transporteur
- Destinataire

II. Une activité réglementée

A. Pour l'exercice de la profession (inscription au registre (licence))

B. Dans l'organisation de l'activité

- La réglementation sociale (temps de conduite et de repos, formations...)
- La réglementation des prix, des délais de paiement, la clause carburant
- Les règles du cabotage

C. Au quotidien

- Les restrictions de circulation
- Les documents de bord : Lettre de voiture, document de suivi
- L'attestation URSSAF
- Le protocole de sécurité
- Le code de la route (arrimage, poids et dimensions)

III. Des relations encadrées entre les intervenants

A. Les obligations des intervenants

- Depuis l'ordre de transport à la livraison finale
- L'organisation des relations entre les intervenants par les contrats type
- Les réalités opérationnelles (palettes, déchargement)

B. La « contractualisation »

- Les différents contrats utilisés : sous traitance, location (locatier, tractionnaire, louageur...)
- Les risques d'une formulation erronée

C. La Loi Gayssot

D. La co responsabilité pénale du donneur d'ordre

IV. Les spécificités du contrat de transport

A. La présomption de responsabilité

- conditions (réserves)
- conséquences

B. La limitation de responsabilité

- conditions
- calcul

C. La prescription

- principe
- report et suspension

D. Le droit de rétention

GESTION DES LITIGES ROUTE



ACELT | Audit Conseil Expertise
en Logistique et Transport

Cette formation est destinée aux responsables et collaborateurs des entreprises de transport et de logistique : Direction, Encadrement, Services Support.

Elle leur permet d'acquérir des automatismes pour **limiter les impacts financiers des litiges**

OBJECTIFS

- ✓ Réduire le nombre de litiges
- ✓ Gagner du temps
- ✓ Améliorer la qualité de service perçue par le client

PUBLIC

Direction

Directeur des Opérations
Directeur de Site

Encadrement

Directeur d'exploitation
Responsable d'exploitation

Administration

Juriste
Contrôleur de Gestion
Responsable SAV
Agent de litige
Agent administratif

DUREE

2 Jours (14h)

LIEU

Sur le site de votre choix

GROUPE

De 6 à 8 personnes

PROGRAMME

- I. Les principes du droit du transport**
 - A. Rappel de la réglementation** (LOTI, Code des Transports,...)
 - B. Définitions** (Donneur d'Ordres, Expéditeur, Destinataire...)
 - C. Obligations et Responsabilités** des intervenants
 - Avant le chargement:
 - choix du transporteur
 - information du transporteur
 - accueil du transporteur
 - Pendant le chargement
 - chargement, calage, arrimage
 - délais
 - vérifications
 - Pendant le déchargement
 - accueil et déchargement
 - délais
 - vérifications
 - Responsabilité des dommages
 - imputabilité au transporteur
 - limitation de responsabilité
 - exonérations
- II. Les sources de litiges connexes**
 - La gestion des palettes
 - La sous-traitance
 - La Loi GAYSSOT
 - La compensation
- III. Comment réagir en cas de litige?**
 - Réserves et constatations
 - Information interne
 - Information de l'assureur
 - Information Client
 - Facturation et règlement du litige
- IV. Formulation d'une méthode de gestion des litiges**
 - Droit Applicable
 - Prescription
 - Bien-fondé de la réclamation
 - Exonération
 - Limite de responsabilité
- V. Mise en pratique de la méthode**
Etudes de cas pratiques
- VI. Autoévaluation finale**

CONTRACTUALISATION EN TRANSPORT



ACELT | Audit Conseil Expertise
en Logistique et Transport

Cette formation est destinée aux responsables et collaborateurs des entreprises de transport et de logistique : Direction, Encadrement, Services Support.

Elle leur permet de connaître les **points clés de négociation** des contrats de transport.

OBJECTIFS

- ✓ Mesurer les conséquences financières des clauses des contrats de transport
- ✓ Connaître les points clés à négocier
- ✓ Eviter les pièges des contrats

PUBLIC

Direction

Directeur des Opérations
Directeur de Site

Encadrement

Directeur d'exploitation
Responsable d'exploitation

Administration

Responsable Commercial
Juriste
Gestionnaire de transport

DUREE

1 Jour

LIEU

Sur le site de votre choix

GROUPES

De 6 à 8 personnes

PROGRAMME

I. Pourquoi rédiger un contrat de transport?

- A. Liberté des intervenants
- B. Le contrat type LOTI
 - dispositions
 - obligations des intervenants
- C. Précisions nécessaires

II. Eléments du contrat de transport

- A. Les contraintes réglementaires
 - formation du contrat
 - dispositions impératives
- B. Les enjeux
 - sécurisation de la relation
 - contreparties
- C. Les risques
 - modification des obligations
 - limites de responsabilité

III. La sous-traitance et ses risques associés

- A. Sous-traitance en cascade
- B. Action directe
- C. Requalification

IV. Synthèse

Les points clés de la négociation

- simplicité
- précision
- mise en perspective

RELATIONS DE SOUS TRAITANCE en TRANSPORT



ACELT | Audit Conseil Expertise
en Logistique et Transport

Cette formation est destinée aux responsables et collaborateurs des entreprises de transport et de logistique : Direction, Encadrement, Gestionnaire de Transport.

Elle leur permet de **comprendre et prévenir les risques liés à la sous-traitance**.

OBJECTIFS

- ✓ Identifier les risques liés à la sous-traitance
- ✓ Savoir formaliser les relations
- ✓ Fidéliser pour améliorer la qualité de service

PUBLIC

Direction

Directeur des Opérations
Directeur de Site

Encadrement

Directeur d'exploitation
Responsable d'exploitation

Administration

Gestionnaire de transport

DUREE

1 Jour

LIEU

Sur le site de votre choix

GROUPES

De 6 à 8 personnes

PROGRAMME

I. La sous-traitance en transport

A. Comportements des intervenants

B. Réactions du législateur

- Attestation sur l'honneur
- Loi Gayssot
- Délais de paiement
- Cabotage

C. Réactions des juges

B. Rupture des relations

1. Implications économiques

- Brusque rupture des relations établies
- Dépendance économique

2. Requalifications

- Contrat de travail
- Contrat de location

II. Les risques de la sous traitance

A. Obligations et Responsabilités

1. Responsabilité civile du commissionnaire

- Devoir de conseil
- Instructions erronées
- Défaillance du transporteur
- Location (locatier, tractionnaire, louageur...)

2. Responsabilité pénale du donneur d'ordres

- Co responsabilité
- Ordres incompatibles
- Surcharge
- Cabotage

3. Enjeu commercial : la loi Gayssot

III. Les défis à relever

A. Le marché

B. La fidélisation

FACTURATION ET PAIEMENT en TRANSPORT



ACELT | Audit Conseil Expertise
en Logistique et Transport

Cette formation est destinée aux services administratifs des entreprises de transport et de logistique :
Comptables, Services recouvrement, Credit Manager.

Elle leur permet d'acquérir le **vocabulaire juridique** et les **contraintes légales** du métier et de l'activité.

OBJECTIFS

- ✓ Intégrer les contraintes réglementaires
- ✓ Eviter les risques d'erreur

PUBLIC

Direction

Directeur de Sites
Assistant de direction

Encadrement

-

Administration

Contrôleur de Gestion
Comptable
Agent administratif
Responsable SAV

DUREE

1 jour

LIEU

Sur le site de votre choix

GROUPE

De 6 à 8 personnes

PROGRAMME

I. Obligations liées à la facturation

- Mentions
- Justificatifs
- Conservation
- Contrôles

II. Les délais de paiement

- Dispositions légales
- Contrôles

III. Les intérêts de retard

- Modalités de calcul

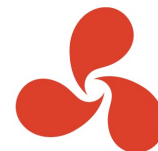
IV. La loi Gayssot

- Mise en oeuvre
- Réponses possibles

V. Les risques en matière de paiement

- Perte de chèque
- Identité du destinataire
- Double paiement
- Répétition de l'indû

ASSURANCE DE LA MARCHANDISE TRANSPORTEE



ACELT | Audit Conseil Expertise
en Logistique et Transport

Cette formation est destinée aux responsables et collaborateurs des entreprises de transport et de logistique : Direction, Encadrement, Services Support.
Elle leur permet de **mieux conseiller** les clients et d'**éviter les erreurs** dans la gestion des sinistres.

OBJECTIFS

- ✓ Assimiler les mécanismes de l'assurance de la marchandise transportée
- ✓ Identifier les obligations de l'assureur et de l'assuré
- ✓ Prévenir et éviter les erreurs dans la gestion des sinistres

PUBLIC

Direction

Directeur de Site

Encadrement

Directeur d'exploitation

Responsable d'exploitation

Administration

Risk Manager

Contrôleur de Gestion

DUREE

1 jour (7h)

LIEU

Sur le site de votre choix

GROUPES

De 6 à 8 personnes

PROGRAMME

I. Les intervenants et les différents types d'assurance

A. Les intervenants, leurs obligations essentielles

- L'assuré
- L'assureur
- Le courtier

B. Assurances de choses

C. Assurances de responsabilité

II. L'assurance de responsabilité civile du transporteur

A. Comment est engagée la responsabilité civile du transporteur

- La présomption de responsabilité
- La nécessité des réserves
- La préservation des recours
- La prescription

B. Les cas d'exonération du transporteur

- Les différents cas d'exonération
- La charge de la preuve

C. Les limitations «de responsabilité»

- Leurs montants
- Les éventuels déplafonnements
- La «valeur déclarée» et l'intérêt spécial à la livraison

D. Conclusion : conditions de prise en charge par l'assureur RC du transporteur

III. L'assurance dommages

A. Les intérêts de sa souscription

- Souscrite par ou pour le client
- Pallie le risque de non prise en charge par l'assureur RC
- Risques de guerre, mouvements populaires et grèves
- Couverture des frais accessoires

B. La Police française d'assurance des marchandises transportées par voie de terre (étude, discussions)

- Police «tous risques»
- Police «événements caractérisés»
- Exclusions

IV. Eléments d'un dossier de réclamation

A. Preuve de la souscription

B. Titre de transport

C. Preuve de l'existence du dommage (réserves, rapport d'expert...)

D. Preuve du montant des dommages allégués

E. Echanges avec le transporteur (demande d'assurance spécifique, reconnaissance de responsabilité)